



## Recherche de fuite qui doit payer

Par **thais namaste**, le **25/10/2015** à **09:32**

je suis locataire d' un appartement

l appartement du dessus à eu un dégâts des eaux qui a engendré des dégâts au plafond de ma cuisine, j ai donc appelé mon agence pour le signaler;

ils ont envoyé un plombier pour effectuer une recherche de fuite dans l appartement situé au dessus du mien et maintenant on me demande à moi de régler cette recherche de fuite pour un montant de 101 euros alors que je suis victime et non responsable des dégâts

j aimerais savoir qui doit payer cette recherche car je refuse de le faire d autant plus que mon assurance habitation me confirme que ce n est pas à moi de régler et qu elle refuse de le prendre en charge ?

je précise que je n étais pas présente le jour de la recherche de fuite et qu il s agit d un joint de machine à laver défectueux

merci de m indiquer la conduite à tenir surtout qu on m envoie des relances et que l agence citya belvia me menace d aller au service contentieux

par avance merci cordialement